

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 02 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 02 février à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique RAGOT, Maire.

Membres présents : Mmes Dominique RAGOT, Elisabeth DEZECACHE, Brigitte de LABARRE, Elodie LEPOIVRE, Martine LEROY, Mrs Marc SIMOEN, Alain GAMBER, Thomas BOURY, David MAGNIERI, Samuel LEGENDRE

Membres absents : Philippe GIROUX a donné procuration à Dominique RAGOT,

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2026

Brigitte de LABARRE a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du 15 décembre 2025
- Débat d'orientation budgétaire
- Vote des taxes
- Choix du coordonnateur SPS
- Avenant à la convention d'implantation des conteneurs semi-enterrés
- Embauche Agent espace vert

Madame le Maire demande au conseil municipal s'il accepte de rajouter 3 points à l'ordre du jour : Acceptation don ASPC, Devis Valentin, Convention Te61 pour le lampadaire du tri sélectifs. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de rajouter ses points à l'ordre du jour.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal du lundi 15 décembre 2025**

### **2026-fev-01      Don ASPC**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association de Sauvegarde de Patrimoine Culturel de Ste Céronne propose un don de 3 000€ pour la maîtrise d'œuvre des travaux de l'église.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le don de l'ASPC de Ste Céronne, pour un montant de 3 000€.

### **2026-fev-02      Devis Valentin FLEURY**

Arrivée d'Elodie LEPOIVRE, Thomas BOURY et Samuel LEGENDRE

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise Valentin FLEURY pour les prunus au niveau du parking dans le bourg. Ce devis comprend la plantation de 2 prunus et l'élagage des 9 autres.

Le devis est de 2 304€ TTC. Le conseil demande à Mme le Maire de négocier une réduction avec l'entreprise Valentin FLEURY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte que Mme le Maire signe le devis.

**2026-fev-03**

## **Devis Lampadaire Plateforme de Tri**

Madame la Maire rappelle au conseil qu'il avait été évoqué lors de précédents conseils, la mise en place d'un lampadaire au niveau de la plateforme de tri. Une déclaration de travaux avait été faite dans ce sens avec la pose d'un lampadaire solaire qui nous avait refusée par l'UDAP. Aujourd'hui, nous proposons de mettre un lampadaire identique à ceux présents dans le bourg de la commune. Un devis a été demandé au Te61. Le montant de l'opération est de 6 192,24€. Sur ce montant, le Te61 nous subventionne à hauteur de 40% du HT soit 1950€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne l'autorisation à Madame le Maire de signer la convention avec le Te61.

**2026-fev-04**

## **Vote des taxes**

Le Conseil municipal maintient les taux votés en 2025. La dernière augmentation des taxes communales remonte à 2013.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

**VOTE** les taux des taxes directes locales suivants :

Taxe foncière : 32.97 % (27.07 % taux du Département + 5.90 % taux commune)

Taxe foncière non bâti : 16,27 %

Taux CFE : 10,51 %

Taux Taxe d'habitation : 8,98%

Le produit fiscal attendu sera calculé avec les taux d'imposition votés ci-dessus.

La recette sera imputée en fonctionnement au budget 2026.

**2026-fev-05**

## **Choix du coordonnateur SPS**

Le coordonnateur SPS a pour mission la coordination en matière de sécurité et de protection de la Santé.

Madame le Maire présente au conseil municipal les devis reçus pour le coordonnateur SPS pour les travaux de l'église :

Marc Morisset Coordination-EXECO : 2 412€ TTC

ACV CSPA : 3145.30 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil retient le devis de Marc Morisset Coordination-EXECO.

**2026-fev-06**

## **Avenant à la convention d'implantation des conteneurs semi-enterrés**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un avenant doit être signé pour la convention d'implantation et d'usage de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères entre la Communauté de Commune du Pays de Mortagne (CdC), la commune et le SIRTOM. En effet, le génie civil était pris par la CdC.

Cet avenant concerne le financement. La commune doit inscrire le génie civil à son inventaire. La commune doit inscrire des opérations budgétaires à son budget. La commune avance à la CdC le montant du FCTVA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant.

**Information**

## **Embauche Agent Espace Vert**

Madame la Maire informe le conseil qu'elle a reçu, avec Marc SIMOEN et Thomas BOURY, en entretien un candidat. Un deuxième va être reçu la semaine prochaine et un autre dans les semaines à venir.

Les CV sont présentés aux membres du Conseil.

**Information**

## **Débat d'orientation budgétaire**

### **1. Chiffres 2025**

Résultat 2025

Résultat d'Investissement : - 17 352.99 €

Résultat de fonctionnement : 49 708.14 €

Résultat de clôture

Investissement : - 4 506.58 €

Fonctionnement : 306 031.94 €

Ces chiffres seront expliqués et approfondis lors du vote du budget.

Reste à réaliser 35 000€ qui se compose de la façon suivante :

- ☐ 8 000€ enrochement Entreprise MOUSSET
- ☐ 7 000 € Travaux Mairie
- ☐ 20 000€ Maffre / Amiante / Assistante

## 2. Proposition

### Dépense

1. Eglise ==> 360 000€ en 2026 + 20 000€ en 2025
  - a. Maffre ==> 34 600€
  - b. Assistante MO ==> 2 000€
  - c. Diagnostic ==> 1 500€
  - d. Médialex (annonce marché) ==> 700€
  - e. Coordonnateur SPS ==> 2 500€
  - f. Travaux ==> 333 700€
  
2. Cavurnes ==> 2 000€
3. Panneau de signalisations ==> 4 000€
4. Guirlandes ==> 2 000€
5. Photocopieur ==> 3 000€
6. Lampadaire espace tri ==> 7 000€
7. Arbres ==> 3 500€
8. Chemin carrière ==> 3 500€
9. Service technique (matériel à acheter suite départ Valentin) ==> 5 000€
10. Enrochement ==> 8 000€ en 2025
11. Travaux Mairie ==> 7 000 € en 2025
12. Peinture volets ==> 1 300€
13. Ceinture Porte drapeau ==> 200€
14. Viabilisation Parcelle Bourg ==> 5 000€

### Recette

1. DRAC 2025 ==> 4 662 €
2. ASPC 2025 ==> 3 000 €
3. DRAC 2026 ==> 97 800 € estimation pour 30% mais normalement nous devrions avoir 35%
4. DETR accessibilité ==> 2 000 €
5. Département ==> 20 000 €
6. Souscription Fondation du Patrimoine ==> 70 400 €
7. Don Fondation du Patrimoine ==> 25 000€
8. Région ==> 20 000€

## Questions diverses

### ☐ Tour de Garde

8h00 – 10h30	☐ Dominique RAGOT ☐ Brigitte de LABARRE ☐ Marc SIMOEN
10h30 – 13h00	☐ David MAGNIERI ☐ Elodie LEPOIVRE ☐ Philippe GIROUX
13h00 – 15h30	☐ Samuel LEGENDRE ☐ Thomas BOURY ☐ Isabelle TARTIER
15h30 – 18h00	☐ Dominique RAGOT ☐ Martine LEROY ☐ Elisabeth DEZECACHE

- ☐ Madame le Maire informe le conseil municipal que l'enrochement le long de la rivière a été réalisé ainsi que la pose d'un caniveau afin de récolter l'eau de pluie pour la canaliser vers la rivière.
- ☐ Le FCTVA a déjà été versé. Le montant est de 8 870.68€.

**Fin de conseil : 20h30**

Dominique RAGOT, Maire		Brigitte de LABARRE, Secrétaire de séance	
---------------------------	--	--	--

**CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2026**

**Liste des délibérations**

<b><u>N° Délibération</u></b>	<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Etat</u></b>
2026-FEV-01	Don ASPC	ACCEPTTE
2026-FEV-02	Devis Valentin FLEURY	ACCEPTTE
2026-FEV-03	Devis lampadaire Plateforme de tri	ACCEPTTE
2026-FEV-04	Vote des taxes	ACCEPTTE
2026-FEV-05	Choix du coordonnateur SPS	ACCEPTTE
2026-FEV-06	Avenant à la convention d'implantation des conteneur semi-enterrés	ACCEPTTE